

**VILLIERS VINEUX**  
**Séance du 19 juin 2018**  
**S 006-2018**

<p><b>Convocation du</b> 8 juin 2018 8 juin 2018</p>	<p>L'an deux mil dix-huit et le dix-neuf juin à vingt heures trente minutes, Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. FERRAG Kamel, Maire  Présents : MM.FERRAG Kamel - HUGOT Yves - SPINELLE François - JOFFRIN Laurent  LECOMTE Franck - JAMBON Éric - PIERRON Morgan - ARVIN-BEROD Nicolas  Mme : DEVAUX Virginie - DEVILLAINE Joëlle - BUISSON Aurore  Absent excusé : Néant  Secrétaire de séance : Mme DEVILLAINE Joëlle</p>
<p><b>SDEY</b> <i>Délibération 2018-017</i></p>	<p>Lecture du procès verbal de la séance du 4 mai 2018 est donnée et est adoptée à l'unanimité.  Nous devons faire la 3ème et dernière tranche du changement des luminaires pour un montant total de 17 751.16 € HT avec une aide de 40% du SDEY, soit 10 650.70 € pour la part communale.  Nous allons voir avec le SDEY afin que les travaux soient faits en fin d'année.</p>
<p><b>Aménagement salle de classe</b> <i>Délibération 2018-018</i></p>	<p>Le conseil de classe a eu lieu, il y aura 22 élèves à Villiers Vineux sur le niveau CE1 – CE2.  La salle de classe vacante sera utilisée en support numérique pour toutes les classes du regroupement. A cet effet, nous avons demandé un devis à l'entreprise JAULGELEC afin de mettre un support fixe pour le rétroprojecteur, d'un montant de 738.95 € HT pour l'installation dans les deux classes.  Le Conseil Municipal accepte le devis.  Les institutrices ont fait leurs demandes de matériel pour installer cette salle (tables, bancs, ordinateurs....).  Pour l'année prochaine nous devons établir un règlement pour la cours de l'école, pour le temps sous la responsabilité de la commune.</p>
<p><b>Modification fonctionnement entretien lavage</b> <i>Délibération 2018-019</i></p>	<p>A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018, concernant le lavage des voilages, torchons ...etc il sera versé la somme de 20 € par trimestre à la personne en charge de les nettoyer.</p>
<p><b>Organisation du 14 juillet 2018</b></p>	<p>Concernant les festivités du 14 juillet, l'organisation reste inchangée.  Il y aura un barbecue le samedi 14 juillet à la salle des fêtes, gratuit pour les habitants et les enfants de – de 12 ans.  Pour les personnes extérieures le prix est de 7 €.</p>
<p><b>Logement communal</b> <i>Délibération 2018-020</i></p>	<p>La réception des travaux a eu lieu le mercredi 13 juin dernier. Il reste la marquise à poser par l'entreprise BOUCHERON qui sera réalisé début septembre.  Nous sommes toujours en attente des 3% de l'assurance manquant concernant la maîtrise d'œuvre.  La locataire prendra possession des lieux au 1<sup>er</sup> juillet prochain.  Concernant la réfection d'une partie de la cour, nous avons demandé des devis à l'entreprise MANSANTI et GCTP.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mansanti : 1 114.00 € HT</li> <li>• GCTP : 1 071.70 € HT</li> </ul> <p>Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise GCTP.</p>
<p><b>Autorisation pour le Maire</b> <i>Délibération 2018-021</i></p>	<p>Le Conseil Municipal accepte de donner délégation suivantes au Maire pendant le durée de son mandat:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.</li> <li>• De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.</li> <li>• D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.</li> <li>• De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme.</li> <li>• D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle</li> </ul>
<p><b>QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• M. JAMBON Éric, chef de corps du CPI de Villiers Vineux a donné sa démission en tant que chef de corps pour le 1<sup>er</sup> juillet 2018.</li> <li>• Concernant l'organisation de la foire, l'achat de bloc de béton est prévu pour les mettre aux entrées, pour la somme de 110 € HT l'unité. Nous souhaitons en acquérir 5.</li> <li>• Le repas du club a lieu le mercredi 4 juillet prochain.</li> <li>• Point sur la réunion de Communauté de Communes : le président souhaite mettre en place une révision des deux premières classes, en lien avec la taxe foncière.</li> </ul>
<p>La séance est levée à 22 h 15  Fait et délibéré les jours mois et an susdit Signatures</p>	

FERRAG Kamel

HUGOT Yves

SPINELLE François

DEVILLAINE Joëlle

JOFFRIN Laurent

PIERRON Morgan

LECOMTE Franck

JAMBON Éric

DEVAUX Virginie

BUISSON Aurore

ARVIN-BEROD Nicolas